

DÉLIBÉRATION N° 2026.03.01

ELECTION DU MAIRE

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 18 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Vincent SABATIER le plus âgé des membres du Conseil.

Sur la convocation qui leur a été adressée par la Maire sortante.

Étaient présents : Marc BREANT - Cécile MACHUREY - Pierre GUINOT-DELERY - Sophie LEMARCHAND - Jean-Bernard MAILLARD - Marion CHICHE LAMY - Vincent SABATIER - Antoine COURTOIS - Pascale CLAUSER - Gérard MARCIA - Marie-Claude HOFFNUNG - Pascale BELOT - Ludovic MAULNY - Marie-France LEROUX - Yoann GUEGUEN - Audrey LANDRIAUX - Clément MAURIN - Nathan THIERRY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée - Pouvoir : Isabelle ZAJAC donne pouvoir à Pierre GUINOT-DELERY

Cécile MACHUREY a été désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;

Considérant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

À déduire (bulletins blancs ou nuls) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 16

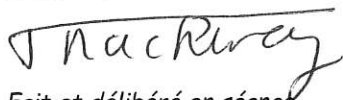
Majorité absolue : oui

Ont obtenu :

- Marc BREANT a obtenu 16 (seize) voix.
- Marc BREANT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire.

La secrétaire de séance

Cécile MACHUREY



*Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre*

Le Maire,

Marc BREANT



DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE BAYEUX
CANTON DE COURSEULLES SUR MER
COMMUNE DE VER SUR MER

DÉLIBÉRATION N° 2026.03.02
CREATION DES POSTES D'ADJOINTS

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 18 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Marc BREANT, Maire.

Étaient présents : Marc BREANT - Cécile MACHUREY - Pierre GUINOT-DELERY - Sophie LEMARCHAND - Jean-Bernard MAILLARD - Marion CHICHE LAMY - Vincent SABATIER - Antoine COURTOIS - Pascale CLAUSER - Gérard MARCIA - Marie-Claude HOFFNUNG - Pascale BELOT - Ludovic MAULNY - Marie-France LEROUX - Yoann GUEGUEN - Audrey LANDRIAU - Clément MAURIN - Nathan THIERRY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée - Pouvoir : Isabelle ZAJAC donne pouvoir à Pierre GUINOT-DELERY

Cécile MACHUREY a été désignée comme secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;

Considérant que le Conseil Municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal ;

Considérant que le Conseil Municipal compte 19 membres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE la création de 5 (cinq) postes d'adjoints.

POUR : 16 - CONTRE : 3 - ABSTENTION : 0

La secrétaire de séance
Cécile MACHUREY

Le Maire,
Marc BREANT



*Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre*

DEPARTEMENT DU CALVADOS
ARRONDISSEMENT DE BAYEUX
CANTON DE COURSEULLES SUR MER
COMMUNE DE VER SUR MER

DÉLIBÉRATION N° 2026.03.03
ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Effectif légal : 19 - Membres en exercice : 19 - Présents : 18 - Votants : 19

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Marc BREANT, Maire.

Étaient présents : Marc BREANT - Cécile MACHUREY - Pierre GUINOT-DELERY - Sophie LEMARCHAND - Jean-Bernard MAILLARD - Marion CHICHE LAMY - Vincent SABATIER - Antoine COURTOIS - Pascale CLAUSER - Gérard MARCIA - Marie-Claude HOFFNUNG - Pascale BELOT - Ludovic MAULNY - Marie-France LEROUX - Yoann GUEGUEN - Audrey LANDRIAU - Clément MAURIN - Nathan THIERRY.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente excusée - Pouvoir : Isabelle ZAJAC donne pouvoir à Pierre GUINOT-DELERY

Cécile MACHUREY a été désignée comme secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

À déduire (*bulletins blancs ou nuls*) : 3

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 16

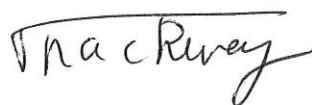
Majorité absolue : oui

Ont obtenu :

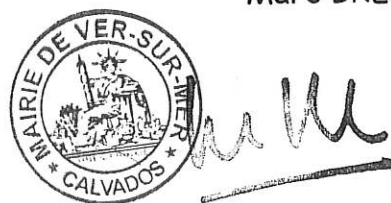
- Liste : 1^{er} adjoint : Cécile MACHUREY, 2^{ème} adjoint : Pierre GUINOT-DELERY, 3^{ème} adjoint : Sophie LEMARCHAND, 4^{ème} adjoint : Jean-Bernard MAILLARD, 5^{ème} adjoint : Marion CHICHE LAMY, 16 (seize) voix et 3 nuls.

- La liste 1^{er} adjoint : Cécile MACHUREY, 2^{ème} adjoint : Pierre GUINOT-DELERY, 3^{ème} adjoint : Sophie LEMARCHAND, 4^{ème} adjoint : Jean-Bernard MAILLARD, 5^{ème} adjoint : Marion CHICHE LAMY, 16 (seize) voix et 3 nuls ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au Maire : Marc BREANT.

La secrétaire de séance
Cécile MACHUREY



Le Maire,
Marc BREANT



*Fait et délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre*